



Délibération du Conseil Municipal du 11 septembre 2023

Nombre de Conseillers

En exercice : 17

Présents : 15

Pouvoirs : 1

Votants : 16

Date de Convocation du Conseil Municipal :

5 septembre 2023

L'an deux mil vingt trois, le onze septembre à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 15 mars 2020, se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation de Monsieur Diogène BATALLA, Maire conformément aux articles L2121-10 et L2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : Thomas ALESSI, Diogène BATALLA, Caroline BENOIT-GONIN, Jean-Louis BERGERARD, Véronique BOUCHARD, Stanislas BOUCHET, Olivier CHAMBE, Nathalie DENIS, Baptiste GAUDELUS, Aymeric GIRARDON, Evelyne GIRARDON, Elvine LEON, Frédérique MOULIGNEAU, Chani PETIT et Florence RIUS.

Excusée : Sylvie DESBOURDELLES (pouvoir donné à Thomas ALESSI).

Absent : Vincent LABOURIER.

2023-43 Délibération relative à la présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable transmis par le Syndicat Intercommunal des Eaux du Val d'Azergues pour l'année 2022

Rapporteur : Diogène BATALLA

Les 88 prélèvements effectués en 2022 ont témoigné de la bonne qualité de l'eau distribuée par le Syndicat Intercommunal des Eaux du Val d'Azergues (SIEVA) et ont obtenu 100 % de conformité. Le rendement du réseau reste stable à 86,9 %. Les pertes représentent 2,4 m³/jour/km et 13,1 % des volumes.

Les travaux de renouvellement des canalisations se sont poursuivis pour atteindre 5 840 mètres linéaires de réseau. Il reste 12 branchements au plomb à supprimer.

Le prix du mètre cube d'eau acheté au Syndicat Mixte d'Eau Potable Saône Turdine a augmenté (0,424 €, + 3,7 %), fortement lié au renouvellement du contrat d'exploitation de Suez (+ 10,15 %).

Le Syndicat a poursuivi ses investissements pour 2,8 millions d'euros et diminué son niveau d'endettement (- 24%).

Les collectivités adhérentes ont vu leur cotisation augmenter de 6,6 %.

Le coût pour les habitants est de 2,58 € TTC/m³, avec une consommation moyenne par habitant de 111 m³/an (-4 % par rapport à 2021). Le nombre d'abonnés a augmenté de 9,3 % et représentent 21 949 compteurs.

Enfin, les « ventes en gros » à la Métropole représentent 19% des volumes achetés au Syndicat Saône Turdine avec l'alimentation des communes de La Tour de Salvagny, Lissieu et Quincieux.

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles D2224-1 à D 2224-5,
VU le rapport annuel sur le prix et la qualité du Syndicat Intercommunal des Eaux du Val d'Azergues pour l'année 2022,
CONSIDERANT que le rapport annuel sur le prix et la qualité du SIEVA doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération,
CONSIDERANT la nécessaire information du public,

Après avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident à l'unanimité :

- **DE PRENDRE** acte de la présentation du rapport du SIEVA pour l'année 2022.

Le Maire
Diogène BAJALLA



La secrétaire de séance
Nathalie DENIS